



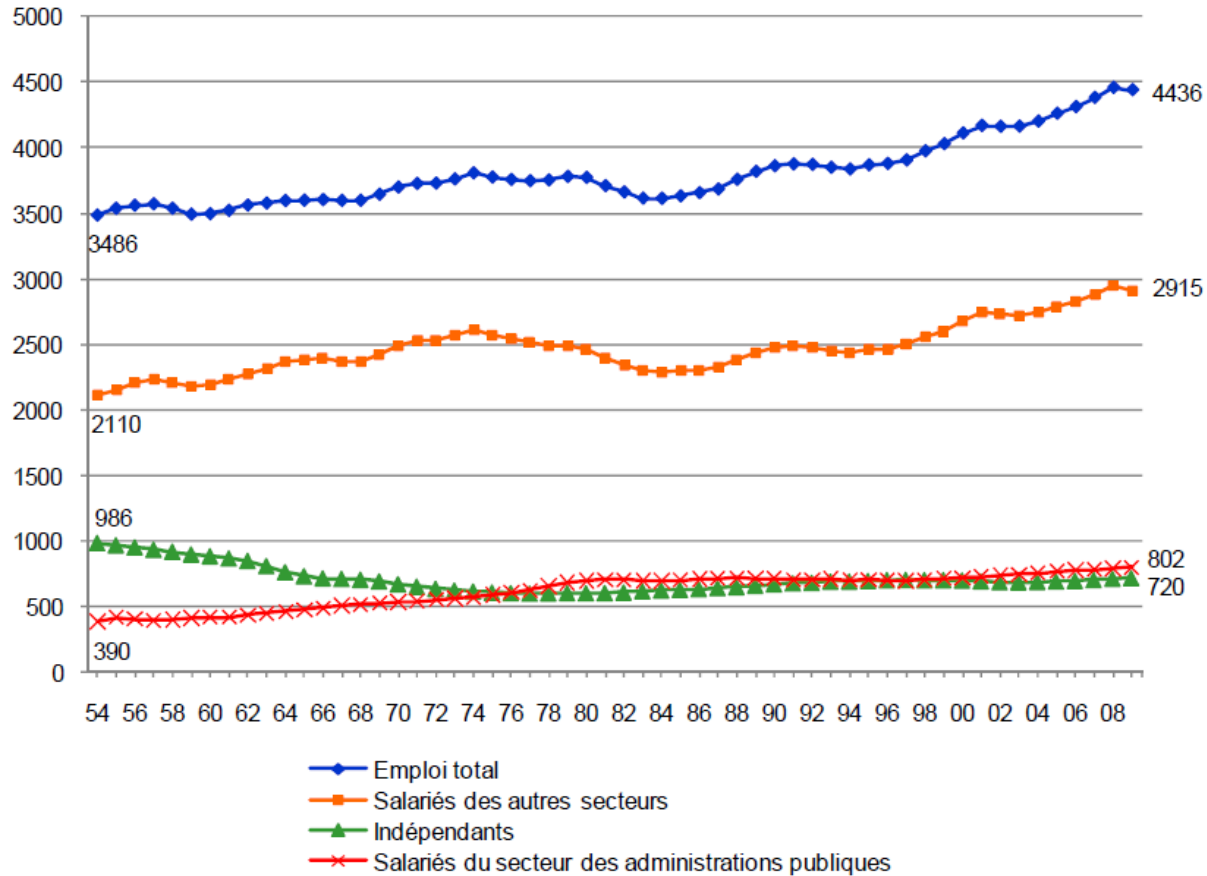
Défendre l'initiative publique à l'heure du défi environnemental

Pierre EYBEN – co porte-parole du Mouvement Demain



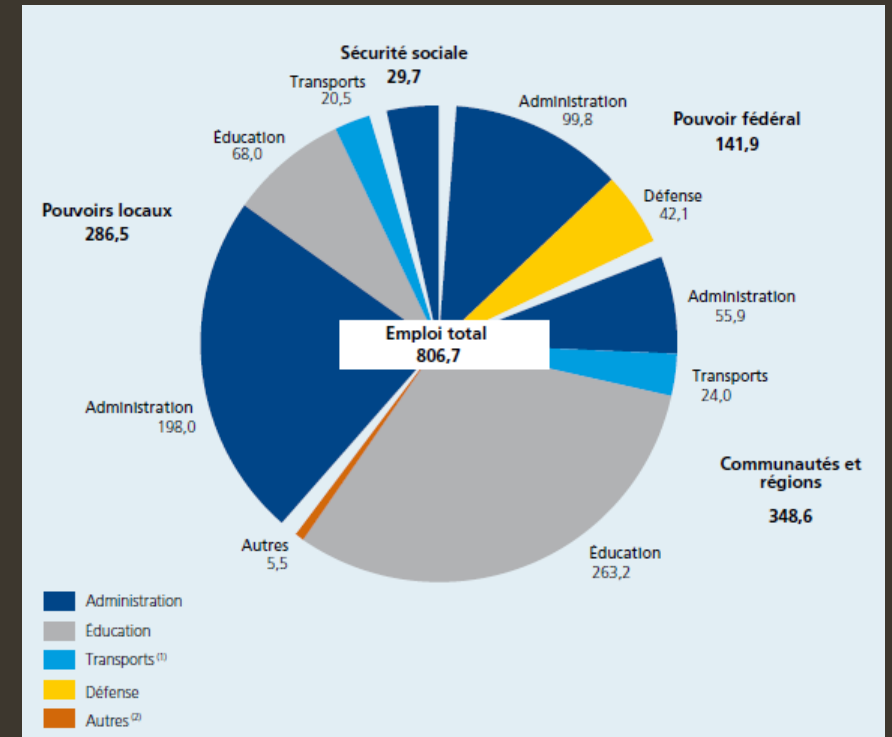
Evolution de l'emploi du secteur public en Belgique

Graphique 1 Emploi de l'ensemble de l'économie belge en distinguant les salariés du secteur des administrations publiques, les salariés des autres secteurs et les indépendants, entre 1954 et 2009 (en milliers de personnes)

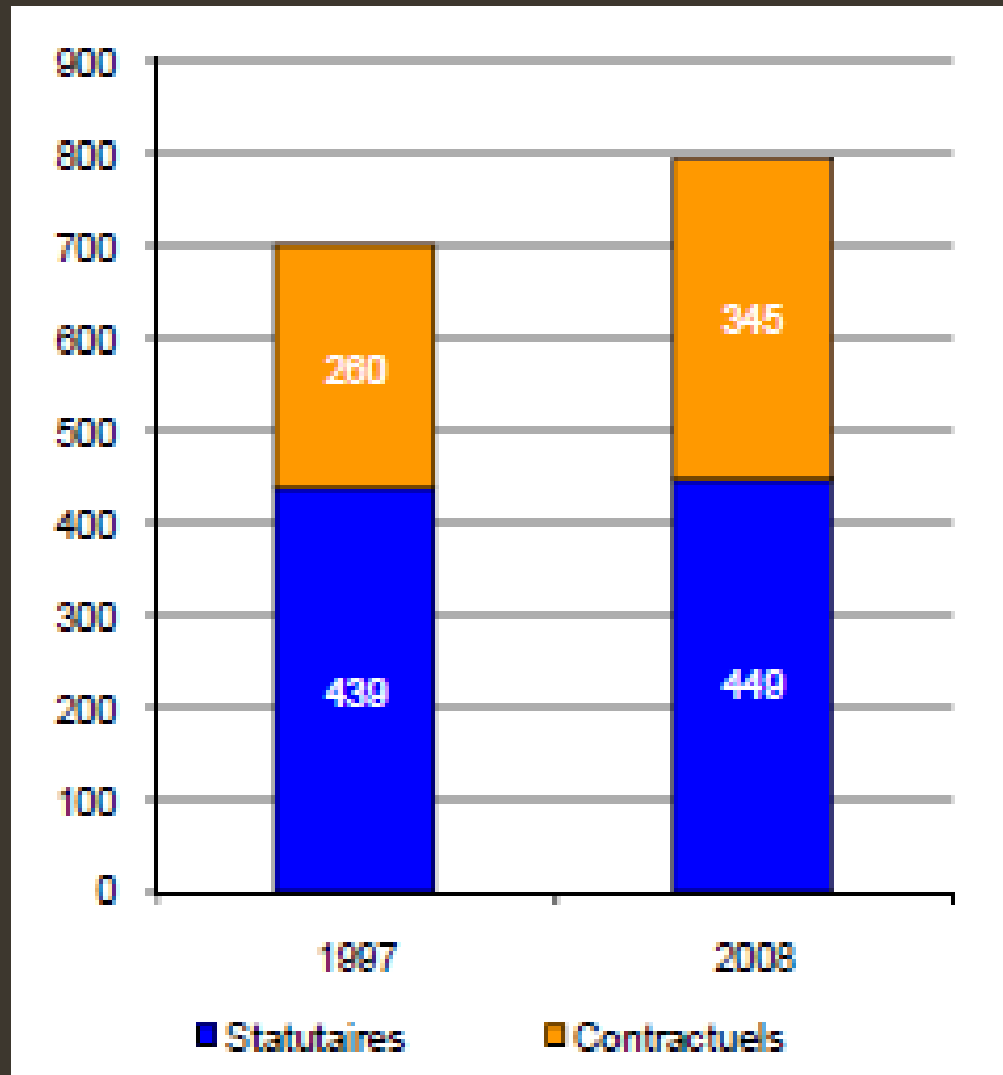


Sources : calculs BFP sur base des Comptes nationaux de septembre 2010 (ICN)

Source : Rapport 2010 Bureau du Plan



Dégradation de la qualité de l'emploi public en Belgique



Source : Rapport 2010 Bureau du Plan

TABEAU 1 EMPLOIS DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET AUTRES EMPLOIS PUBLICS OU SUBSIDIÉS
(milliers de personnes, sauf mention contraire)

	Nombre de personnes en 2007	Évolution depuis 1997	Évolution depuis 1997 (en p.c.)
Secteur des administrations publiques	806,7	+87,9⁽¹⁾	+12,2⁽¹⁾
Entreprises publiques	118,6	-18,6	-13,6
dont:			
Intercommunales marchandes ⁽²⁾	17,3	1,3	7,8
Entreprises publiques non financières	98,5	-19,5	-16,5
dont:			
Belgacom	13,9	-10,4	-42,8
La Poste	36,9	-9,1	-19,8
Groupe SNCB	38,5	-3,4 ⁽³⁾	-8,1 ⁽³⁾
BNB	2,3	-0,5	-16,8
Emplois subsidiés			
dont:			
Action sociale	203,2	+70,0	+52,6
Santé	210,9	+43,9	+26,3
Titres-services	51,2	+51,2	-
Total élargi	1.390,5	+234,4	+20,3
<i>p.m. Emploi intérieur total</i>	<i>4.365,0</i>	<i>+465,5</i>	<i>+11,9</i>

Sources : ICN, BNB.

(1) La hausse serait limitée à 82.900 personnes (soit 11,5 p.c.) en ne tenant compte ni des entreprises publiques de radiotélévision, qui ne font partie du secteur des administrations publiques que depuis 2002, ni d'Aquafin, qui ne fait plus partie de ce secteur depuis 2005.

(2) Données de 2006. En ce compris certaines régies communales autonomes comme les ports d'Anvers et de Gand. Les maisons de repos et hôpitaux sont repris, respectivement, dans l'action sociale et dans la santé.

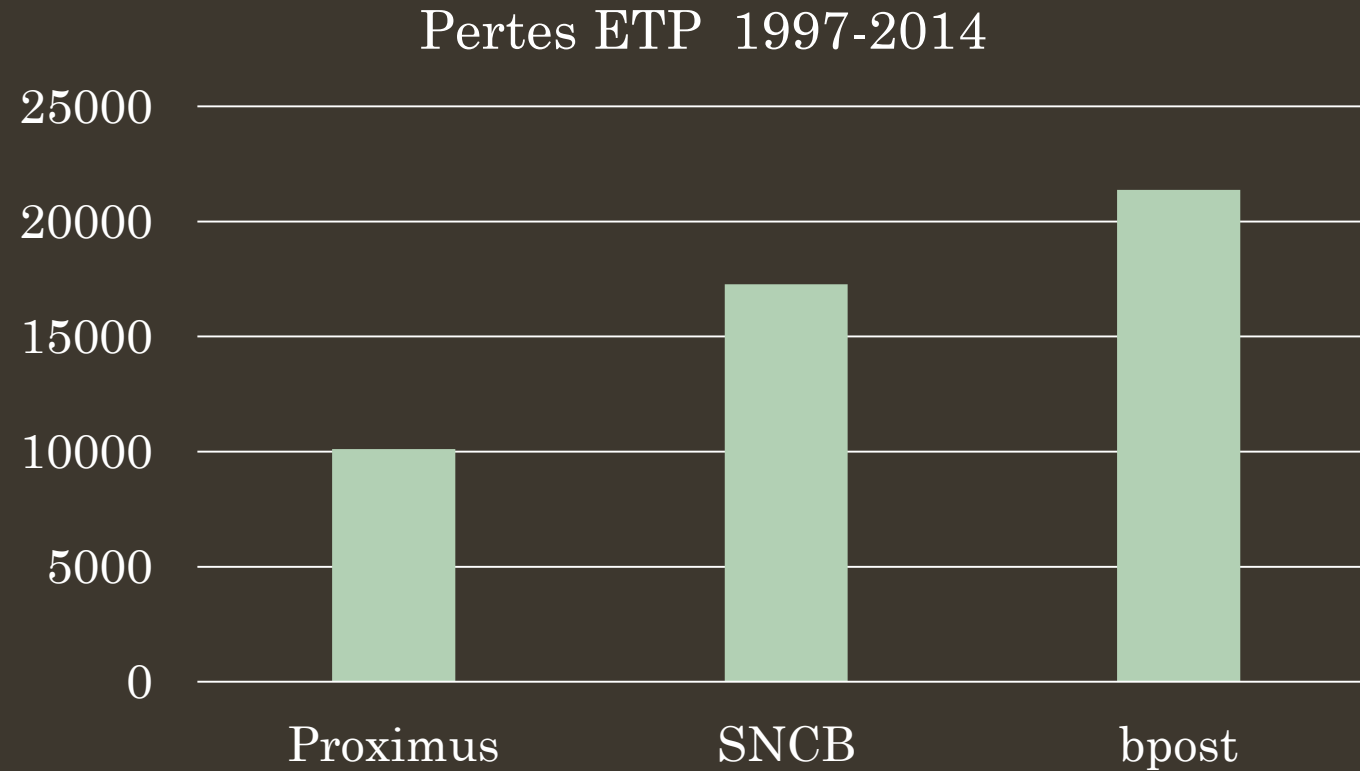
(3) Évolution depuis 2000.

Focus sur les entreprises publiques en Belgique

Source : "L'emploi public en Belgique"
Rapport 2009 BNB



Pertes ETP chez Proximus, SNCB et bpost depuis 1997



Perte de
48751 ETP !!!

Soit plus de
40% de l'emploi

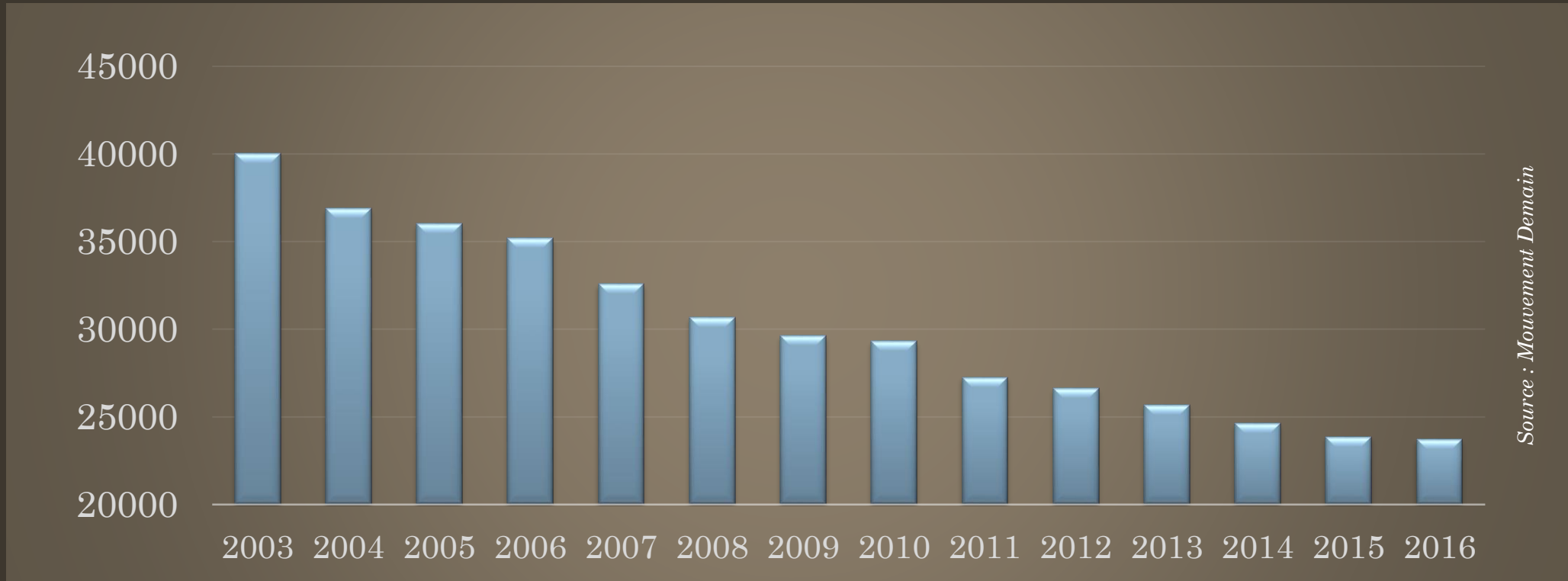
Sources : "L'emploi public en Belgique" Rapport 2009 BNB, rapports annuels bpost, Solidaire



Le cas bpost : bilan chiffré de la privatisation

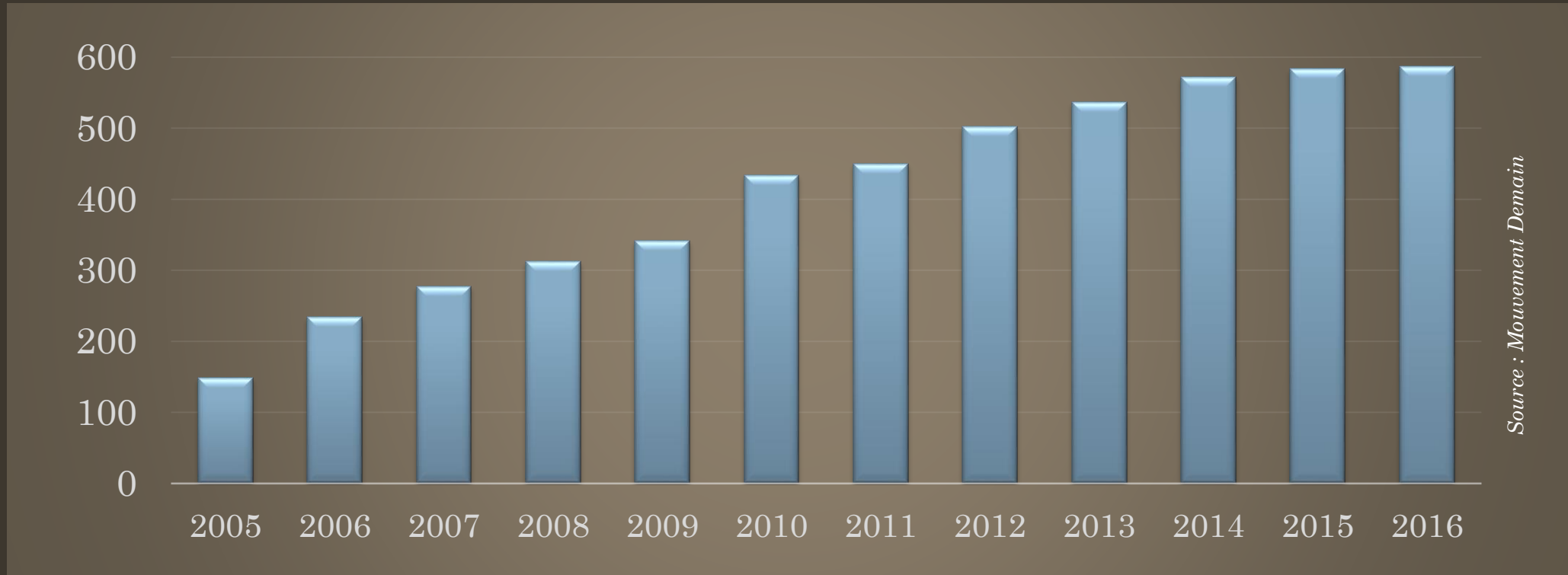
- Suppression de la moitié de nos bureaux de poste (650 au total)
- Suppression de nombreuses boites à lettre (-4000 de 2005 à 2012)
- Augmentation du prix du timbre (+ 80% en 10 ans)
- Facteurs progressivement remplacés par des «distributeurs» peu formés et moins payés
- ...

Evolution nombre d'emplois (ETP) bpost



- 16313 équivalents temps-plein (ETP) perdus depuis 2003.
- Cela représente plus de 1250 ETP perdus chaque année .

Evolution EBITDA normalisé bpost (mEUR)



CVC a empoché 1.85 milliards d'euros pour un investissement total de 523 millions d'euros. Ceci représente plus de 3.5 fois sa mise totale et donc un retour sur investissement annuel moyen de plus de 44% sur 8 ans.

L'autonomisation

- Initiée en 1991 par le gouvernement Martens IX (CVP-PS-SP-PSC) et singulièrement les ministres socialistes Louis Tobback et Marcel Colla.
- Dans un contexte de rigueur budgétaire extrême et de sous-financement chronique du secteur public, il s'agissait de rationaliser certaines entreprises publiques sans opter – du moins directement - pour une privatisation pure et simple.
- Le capital des entreprises demeurait totalement ou majoritairement public mais leur gestion était calquée sur celle du monde privé et échappait pour l'essentiel à toute tutelle publique.

Conséquence

- Les entreprises publiques ont perdu leur ADN
 - top-managers et méthodes du privé
 - « usagers » devenus « clients »
 - compression des « coûts » salariaux
 - course au profit
 - ...



Quid de l'enjeu environnemental ? Le public au secours de la planète



Quid de l'enjeu environnemental ?

- Réchauffement climatique
- Autres pollutions de l'air
 - ondes électromagnétiques (Rapport « Bio-Initiative »)
 - oxydes d'azote, particules fines, ozone, benzène, dioxyde de carbone, plomb (→ *troubles respiratoires et cardio-vasculaires, cancers*)
- Pollution des sols et de l'eau (nitrates)
 - alimentation (PCB, métaux lourds, amiante, pesticides...)
- Pollution médiatique (publicité)



Le défi climatique : hausse du taux de CO₂

- De l'époque préindustrielle à aujourd'hui, le taux de CO₂ dans l'air est passé de 280ppm à 400ppm, un niveau que la planète n'a plus connu depuis des millions d'années [Source : NASA climate.nasa.gov].
- Cette hausse est indubitablement liée à l'activité humaine.
- A titre de comparaison, ce taux était de 180ppm lors de l'ère glaciaire et sa hausse de 100ppm aura suffi pour passer à un climat tempéré.



Le défi climatique : le réchauffement en marche

- En raison de cette hausse, lors du XXe siècle, le réchauffement global a été de 1°C [Etude de l'institut météorologique britannique 2015]
- Conséquences énormes : fonte des glaciers, acidification des océans, fréquence accrue d'événements météorologiques extrêmes,...
- Une hausse de 1.6°C est désormais inévitable.



Le défi climatique : échec des politiques actuelles

- Le combat entamé en 1997 avec le protocole de Kyoto signé lors de la COP3 est un échec absolu.
- A l'échelle du monde, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 61% entre 1990 et 2013.
- L'augmentation était de 1% par an dans les années 1990, elle a été dans les années 2000 de plus de 2% par an.
- Les pays industrialisés ont obtenu une baisse de leurs émissions « grâce à » une délocalisation (choisie ou subie) vers les pays dits émergents de productions polluantes mais sans que soit diminuée l'« empreinte climatique » par habitant.



L'alternative : la force publique

- Aujourd'hui 90 entreprises sont responsables des 2/3 des émissions de gaz à effet de serre et 200 entreprises possèdent les principaux gisements de gaz, pétrole et charbon, où un permis de les exploiter → Il faut sortir des énergies fossiles et **désarmer les multinationales climaticides !**
- Les Etats possèdent **trois armes** :
 - mettre fin aux investissements dans le secteur fossile
 - cesser d'octroyer des financements aux acteurs du secteur
 - décider d'un moratoire sur les subventions à l'énergie fossile



L'occasion de repenser notre économie et le rôle du secteur public



Et demain ?

Objectif : sortir des logiques de profits une série de secteurs stratégiques : accès aux besoins de base (se nourrir, accès à l'eau potable, se loger, se soigner, apprendre,...) comme ceux liés aux enjeux majeurs pour la biosphère (risque nucléaire, pollutions air-eau-sol, ressources en matières premières,...)

Les entreprises publiques constituent UNE des réponses (comme l'économie sociale, les coopératives à FS,...)

Quelle alternative pour les entreprises publiques

- Maintenir $> 50\%$ propriété publique pour garder la maîtrise de ces entreprises qui exercent des tâches importantes
- Revenir sur le principe de l'autonomisation afin que les entreprises publiques retrouvent une ADN propre



L'entreprise publique du XXI^e siècle

Elle doit **tenir compte des nouveaux défis auxquels l'humanité entière est confrontée** parmi lesquels le changement climatique et l'accès aux ressources de bases.

Elle doit aussi être **exemplaire en regard des objectifs sociaux, sanitaires et environnementaux.**



L'entreprise publique du XXIe siècle (2)

Elle doit permettre de **développer des stratégies de long terme**, axées non sur la course au profit mais sur la nécessité de rendre un service universel de qualité, en respectant tant les conditions de travail de ses employés que les contraintes de la biosphère sans galvauder les deniers publics.

Ex. : bpost, abandon du transport par rail au profit de centres de tri le long des autoroutes.



Des entreprises publiques organisées le plus directement possible **par** et **pour** la population

→ **Révision en profondeur du statut d'entreprise publique** autonome avec un contrôle politique régulier par les usagers et la société.

→ **Le contrat de gestion et les missions publiques doivent être présentés au Parlement** et soumis à la procédure de débat, d'amendement et d'évaluation du Parlement.

NB : Aujourd'hui, la discussion sur les contrats de gestion ne se déroule que tous les 5 ans devant le ministre ou au mieux le gouvernement, sans contrôle parlementaire.



Des entreprises publiques évaluées sur leurs objectifs sociaux et environnementaux

- L'ensemble des politiques publiques doivent faire l'objet d'évaluations régulières, de publicité et de consultations pour nous mettre en mesure d'apprécier le parcours accompli particulièrement au vu des engagements internationaux que nous serons amenés à prendre pour rencontrer les 17 objectifs du développement durable fixé par l'ONU et le défi climatique.
- Par ailleurs, le renforcement du rôle du Bureau Fédéral du plan comme de l'Institut fédéral du développement durable est tout aussi essentiel pour s'assurer d'outils d'évaluations pertinents et transversaux.

Une direction qui rend des comptes et une logique de « management » revue



Les administrateurs publics doivent rendre des comptes devant le Parlement au sein duquel un Comité permanent de contrôle de l'action publique devrait être créé en lien avec les commissions parlementaires dédiées aux entreprises publiques, à l'environnement et aux affaires sociales.

La direction doit incomber à des hauts fonctionnaires, au barème prévu par le statut des hauts fonctionnaires. Les techniques de management du privé ne sont pas meilleures, ne visant qu'un seul objectif, l'objectif économique, alors qu'un service public doit répondre à plusieurs objectifs.



Et demain ?
Dompter et reconquérir le champ
économique

Dompter et reconquérir le champ économique

- Une entreprise publique européenne de ferroutage pour mettre fin au tout au camion ?
- Une entreprise publique européenne pour ne plus dépendre du secteur automobile pour le développement de véhicules « propres » ?
- Une entreprise publique européenne de recherche et de commercialisation de médicaments génériques ?
- Une entreprise publique belge pour gérer les pylônes GSM ?
- Le retour à une poste de proximité installant des maisons des services publics avec banque publique de proximité ?



Le faire du global au local ...

- Une régie publique wallonne pour gérer la filière éolienne (fabrication, installation, gestion du parc) ? Idem pour la géothermie ?
- Une entreprise publique wallonne pour booster la filière de la construction de logements publics passifs (social comme à loyer moyen) ?
- Des investissements à la SRWT pour la mise en service d'un RER à Liège ?
- Des régies publiques communales pour l'achat de terres en vue de l'installation des ceintures vertes ?
- ...



On en discute ...



Annexes



Une question de conception politique également...

Paul Furlan : « *Il faut réfléchir à une nouvelle forme de société, qui préserve l'intérêt financier des communes tout en ayant une gestion plus proche de celle d'une société privée* » [Source : L'Echo 24 août 2013].

Paul Magnette (ministre en charge des entreprises publiques) : « *Il faut garder un contrôle public dans les entreprises qui rendent un service d'intérêt général. Mais je ne me braque pas sur le maintien des 51%* » [Source : La Libre le 12 janvier 2013]



Quelques définitions

Service public

- Au sens matériel, une **activité d'intérêt général, assurée sous le contrôle de la puissance publique**, par un organisme (public ou privé) bénéficiant de prérogatives lui permettant d'en assurer la mission et les obligations (continuité, égalité, mutabilité) et relevant de ce fait d'un régime juridique spécifique.
- Au sens organique, **l'organisme public gérant un service public** (soit le plus souvent une administration ou un établissement public).

Entreprise publique

- Entreprise sur laquelle l'État ou d'autres collectivités territoriales peuvent exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété, de la participation financière ou des règles qui la régissent.



En Belgique, les entreprises publiques varient principalement selon deux critères :

- Le **statut juridique** et les modalités de gestion (par exemple la société anonyme de droit public)
- La nature du pouvoir public **propriétaire** (état fédéral, région, province, intercommunale, commune)